



CENTRE D'EXCELLENCE

EN VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

110

ÉTUDIANTS TOUCHÉS

20

PROJETS ET PLUS

1

COLLOQUE

Le CEVMR a pour fondement des partenariats avec les parties prenantes du milieu afin d'identifier et de développer des projets structurés autour de

4 PÔLES D'INTERVENTIONS

MISSION

Réaliser l'ambitieux objectif d'enfouissement zéro par l'optimisation de la contribution de chacun des volets des 3RVE, notamment par le développement et la promotion d'innovations technologiques et sociales en valorisation des matières résiduelles ainsi que par la mise en place de partenariats avec les acteurs du milieu.

La **vision** du Centre d'excellence est composée de **3** énoncés de même priorité qui indiquent les lignes directrices à moyen et long terme du Centre d'excellence :

1. Être un leader mondial reconnu dans la mise en place d'applications et durables de valorisation des matières résiduelles issues des 3RVE afin d'atteindre d'ici 2030 l'objectif d'enfouissement zéro ;
2. Être le moteur d'une croissance économique verte avec des retombées en Estrie ;
3. Devenir un centre reconnu à l'international de déploiement d'innovations technologiques et sociales dans le domaine de la valorisation des matières résiduelles.

► Pour en savoir plus : www.cevmr-cewr.com



Le **PÔLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT** regroupe toutes formes de recherches auxquelles le Centre d'excellence pourra être associé, à quelque stade que ce soit, dans le domaine du tri, du recyclage, du conditionnement et de la valorisation des matières résiduelles.



Le **PÔLE SOCIO-ENVIRONNEMENTAL** regroupe les activités de relations avec les organismes, la communauté et les instances gouvernementales. Il a pour but de favoriser la publication et la diffusion de résultats de recherche et développement non confidentiels de même que l'acceptabilité sociale des projets.



Le **PÔLE INDUSTRIEL** regroupe les activités de tri, de recyclage, de transformation et de valorisation des matières résiduelles par des technologies nouvelles (ou existantes) dont la mise en place vise :

- Une diminution des volumes enfouis
- Une amélioration du bilan environnemental, social ou économique lié au traitement de ces matières



Le premier rôle du **PÔLE FORMATION** est de favoriser le rapprochement entre les établissements de formation et le milieu.

- Collabore à l'identification des besoins du milieu en termes de qualification de la main-d'œuvre dans le domaine de la gestion et de la valorisation des matières résiduelles
- Soutiens le développement d'une main-d'œuvre qualifiée par la mise en place de programmes adaptés aux besoins du milieu
- Collabore à la tenue d'activités visant le développement et l'expertise et des connaissances